

J. B. BEDARD & FRERES, ENRG.

— COURTIERS, AGENTS A COMMISSION ET IMPORTATEURS —
MERCHANDISE BROKERS, COMMISSION & GENERAL MERCHANTS

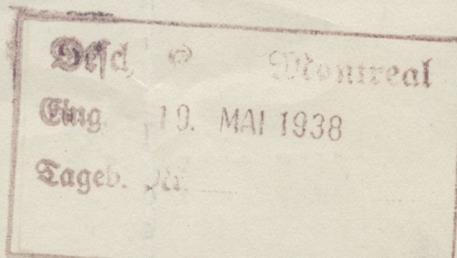
QUEBEC,

336, RUE DE LA REINE
336, QUEEN STREET

Québec, Mai 18/38

M. Le Dr. Eckener,
Consul Allemand,
1440 Rue Ste Catherine Ouest,
Montréal.

Monsieur,



Nous vous écrivons pour vous demander s'il entre dans vos attributions de Consul d'Allemagne à Montréal de vous intéresser à nous faire rembourser, par un courtier d'Hambourg, d'un montant de plus de quarante dollars dont il a été la cause que nous avons payé pour des frais d'entreposage ici à Québec après avoir refusé de payer à la Banque Royal le montant qu'il avait surchargé pour les frais d'envoi, le fret etc.etc.

Si cela entre dans vos attributions nous vous enverrons des preuves qui établiront nos droits à ce que nous demandons le remboursement.

Ce courtier a payé le fret sur mer de Hambourg à Québec \$9.50 le mille kilos et il nous a chargé \$12.00 et il a ajouté quelques items de moindre importance sur son compte et nous avons refusé de payé ces surcharges le tenant responsable des frais d'entreposage à Québec. Il a convenu avoir surchargé son compte sur le fret en le réduisant à \$9.50 le mille kilos mais nous n'avons pu nous faire rembourser les frais d'entreposage à Québec.

Nous serions bien aise d'avoir une réponse favorable à cette lettre alors nous vous ferons tenir des documents sérieux à l'appui de notre réclamation.

Dans l'attente de vous lire veuillez agréer nos salutations empressées.

J. B. BEDARD & FRERES, ENRG.

Par

Tradition

444